CC Loire et Nohain (Siren : 245804463)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Cosne-Cours-sur-Loire
Arrondissement	Cosne-Cours-sur-Loire
Département	Nièvre
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Alain DHERBIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 Place Georges Clémenceau
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	58200 COSNE-COURS-S/LOIRE
Téléphone	
Fax	
Courriel	ccln@cc-loire-nohain.fr
Site internet	www.cc-loire-nohain.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 434

Densité moyenne	79,84

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
58	Alligny-Cosne (215800020)	888
58	Annay (215800079)	351
58	Cosne-Cours-sur-Loire (215800863)	11 009
58	La Celle-sur-Loire (215800442)	882
58	Myennes (215801879)	572
58	Neuvy-sur-Loire (215801937)	1 548
58	Pougny (215802133)	498
58	Saint-Loup (215802513)	507
58	Saint-Père (215802612)	1 179

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
- Autres énergies *création de zones de développement de l'éolien*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Action sociale *.organisation et fonctionnement d¿un service social de transport (taxi ou autre) pour personnes âgées ou handicapées .toute action sociale d¿intérêt communautaire (type PAIO) .reprise du fonctionnement des services à vocation communautaire (notamment les crèches) à compter du ler janvier 2001 - Logement social - L¿emploi et l¿insertion - La formation - L¿accompagnement de la personne*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique * Création, développement, gestion et promotion de zones d¿activités intercommunales,*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *Aide aux initiatives locales, * Construction de bâtiments-relais, * Création et participation aux organismes de développement économique, * Acquisition de réserves foncières, * Promotion et renforcement des activités commerciales, agricoles, artisanales, industrielles et touristiques, (comme l¿OTSI) * Actions en faveur de l'emploi.*
Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles *- Enseignement culturel : musical et théâtral à compter du ler sep- -- Reprise du fonctionnement des activités à vocation communautaire (notamment les piscines et les bibliothèques) à compter du ler janvier 2002.tembre 2000*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Constitution de réserves foncières
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social *- Réalisation de lotissements dans les communes de moins de 1100 habitants - Réalisation de lotissements dans les communes de moins de 1100 habitants et pour des opérations n¿excédant pas 5 lots*
- Politique du logement social *- Constitution de réserves foncières, pour les équipements structurant d¿intérêt communautaire, pour l¿aménagement des lotissements et pour la création de logements sociaux - Création, réhabilitation de logements sociaux, transformation de maisons d¿habitation ou d¿ancien ensemble immobilier en logements sociaux*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) *- Mise en place d¿un réseau urbain de télécommunications - Pose de fourreaux destinés à recevoir notamment de la fibre optique*
- NTIC (Internet, câble...) *Prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser le développement et l¿accès aux technologies de l¿information et aux services associés.*
- Autres *Réalisation d¿une aire d¿accueil des gens du voyage, gestion et entretien Restauration scolaire et collective*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)